



LE TOULOUSE  
FACT CHECKING

## Les Blagnacais peuvent-ils REFUSER L'INSTALLATION D'UN COMPTEUR LINKY ?

**FAUX CONTACT.** Le 10 septembre, le tribunal administratif de Toulouse se prononçait sur l'arrêté pris par le maire de Blagnac concernant l'installation des compteurs Linky. Opposants au dispositif et Enedis ont chacun crié victoire face à cette décision. Retour sur ce jugement apparemment sans perdant.

**R**appel des faits : le 16 mai 2018, le maire de Blagnac a pris un arrêté réglementant l'installation des compteurs électriques Linky sur sa ville. Dans ce document que nous nous sommes procuré, il souhaitait, d'une part, garantir aux usagers la liberté de « *refuser ou accepter la pose d'un tel compteur, (...) l'accès à leur logement ou propriété (...) et que les données collectées soient transmises à des tiers partenaires commerciaux* ». Et d'autre part, que ceux-ci puissent « *exercer [leur] droit de refus par lettre simple* » avant de conclure « *qu'aucun compteur ne pourrait être posé sans [leur] accord formel* ». Autrement dit, cet arrêté visait à instaurer un droit de refus et s'opposait frontalement au caractère obligatoire du remplacement défendu par Enedis, ex-ERDF, le gestionnaire du réseau électrique. Le 10 septembre suivant, le tribunal administratif de Toulouse suspend, mais seulement partiellement, l'exécution de cet arrêté. Enedis crie victoire... et les anti-Linky aussi !

Nous nous sommes donc penchés sur le contenu de cette ordonnance. Le tribunal administratif refuse effectivement à la mairie le droit de se prononcer sur le caractère obligatoire du remplacement des compteurs au motif principal qu'une telle décision n'est pas de la compétence d'une commune, sans toutefois se positionner sur le fond. En revanche, le tribunal ne ferme pas totalement la porte à la résistance anti-Linky en conservant les dispositions de l'arrêté municipal relatives aux conditions de la pose des compteurs, les considérant comme de simples rappels à la loi : aucun opérateur ne peut forcer la porte des gens ni disposer librement des informations collectées par l'appareil. Une évidence pour Enedis, qui se défend de toute violation de domicile et assure se plier aux exigences de la Commission nationale de l'informatique et des libertés



(Cnil) relatives à la protection des données personnelles, tout en réaffirmant le caractère légal de l'obligation du remplacement des compteurs. Ses arguments : d'une part, les compteurs n'appartiennent pas aux usagers qui doivent le rendre disponible à l'entreprise et, d'autre part, le changement est obligatoire car « *indispensable et encadré par la loi* ». Comme indispensable n'est pas l'équivalent d'obligatoire, nous avons consulté les textes. Il existe bien un décret n°2010-1022 du 31 août 2010 relatif aux dispositifs de comptage sur les réseaux publics d'électricité qui rend obligatoire « *la mise en œuvre de compteurs communicants par les gestionnaires de réseaux électriques* ». Toutefois, M<sup>e</sup> Arnaud Durand, avocat défendant l'action des particuliers qui refusent le compteur Linky, considère que cette décision est insuffisante : « *Tant qu'il n'y a pas de sanctions prévues par la loi, il n'y a pas d'obligation. Or, Enedis n'a toujours pas produit de texte qui dispose d'une sanction en cas de refus du compteur Linky. Nous sommes attentifs à ce qu'Enedis ne profite pas du fait que l'électricité soit un bien de première nécessité pour imposer des clauses abusives.* » Nous nous retrouvons donc, en attendant de futures décisions de justice, dans la situation ubuesque où l'utilisateur n'aurait pas le droit de refuser une installation qu'Enedis, de son côté, n'aurait pas le droit non plus de lui imposer et d'installer contre son gré.

Nicolas Belaubre ✍️

LE JOURNAL TOULOUSAIN  
**Jt**  
MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Et maintenant p.10  
LGV :  
LE GOUVERNEMENT  
ENLÈVE LE FREIN À MAIN

Politique p.12  
LES RADICAUX DE GAUCHE  
VEULENT PESER  
SUR L'EUROPE

# LE SPORT DESCEND dans la rue

L'hebdo en béton



JEUDI 20 > 26 SEPTEMBRE 2018 · N° 806

R 29141 - 0806 - F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE RUÉE...  
*dans la rue*

est édité par Scoparl News-Médias 3.1  
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse  
Tél : 09.83.27.51.09  
redaction@lejournaltoulouse.fr  
Registre du commerce :  
RCSB 803 281 880  
N° Commission Paritaire:  
1016 C 83361  
ISSN : 2425.1151  
Dépôt légal à parution  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Rémi Demersseman  
RÉDACTEUR EN CHEF :  
Séverine Sarrat  
redaction@lejournaltoulouse.fr  
RÉDACTION :  
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas  
Belaubre, Séverine Sarrat, Paul Périé, Maylis  
Jean-Preau et Thomas Gourdin.  
CHEF DE PROJET WEB :  
Fabien Pomiès  
CORRECTION :  
Thomas Gourdin  
PHOTOGRAPHES :  
Franck Alix et Hélène Ressayres  
MAQUETTE :  
Séverine Sarrat  
IDENTITÉ VISUELLE :  
www.cathycombarnous.fr  
ANNONCES LÉGALES :  
Tél. : 09.83.27.51.41  
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr  
Le Journal Toulousain est habilité  
à publier les annonces légales  
et judiciaires en Haute Garonne  
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.  
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros  
et le contenu numérique.  
SERVICE COMMERCIAL  
(annonces légales et parutions publicitaires) :  
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile  
Tél : 07.62.89.26.21  
service.commercial@lejournaltoulouse.fr  
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)  
Pol. Ind. Casa Nova  
Carrer Pla de l'Estany s/n  
17181 Aiguaviva (Girona)  
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Les sportifs sont partout. Dans les squares et dans les jardins publics, sur les places et au cœur des sites historiques. Dans les parcs aménagés et sur les trottoirs. Sur les bancs, sur les rampes, sur les murs... On en voit tellement qu'on culpabilise de marcher plutôt que de courir, de sauter, ou de rider. En se réappropriant l'espace urbain, les habitants des villes sont en train d'en prendre le contrôle. Comme si, après le règne de la voiture, revenait le leur. Comme si l'air était de nouveau respirable. Ce mouvement vers l'extérieur est général, mondial et incroyablement protéiforme. Car, que ce soit pour jouer, pour se remettre en forme ou pour éprouver des sensations fortes, l'imagination n'a pas de limite dans les sports de rue. S'y croisent par conséquent tous les âges, tous les sexes, toutes les classes sociales et une multitude de cultures, urbaines bien sûr. Une déferlante qui fait aussi les choux gras des marques et des médias qui ont depuis longtemps compris que le street sport était le moyen de rajeunir leur cible. Ce n'est pas un hasard si, parmi les nouvelles disciplines olympiques, le CIO a choisi le skateboard, le BMX ou le Basket 3x3. Ainsi certains sports de rue entrent dans le rang, avant que d'autres n'en sortent.



Philippe Salvador

**Veux-tu**

LE JOURNAL TOULOUSAIN  
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE

**T'ABONNER ?**

**OUI**  
Merci beaucoup !  
  
Ce sera un plaisir de te compter parmi nos lectrices/lecteurs

**J'hésite encore...**  
Tu aimes lire ?  
OUI → Tu es curieux ?  
NON → Super ça fera un cadeau pour ta tante !  
OUI → Tu aimes essayer de trouver une solution à chaque problème ?  
NON → Tu aimes briller en société ?  
OUI → Chaque semaine, pleins d'infos constructives pour faire mouche !  
NON → Sors de ta grotte et fais nous un chèque !

**NON**  
Tu cherches du papier pour allumer ton barbecue ?  
OUI → Ça tombe bien, on t'en livre toutes les semaines !  
NON → Tu es pour l'extinction des petits bébés ours polaires ?  
OUI → Abonnes-toi, ça urge !  
NON → Captain Planet te remercie de t'abonner !

---

**ABONNEMENT 6 MOIS / 26 €** : édition papier + Web  
**ABONNEMENT 1 AN / 48 €** : édition papier + Web offert  
**OUI** Je m'abonne au JT !  
 6 MOIS  1 AN

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Mail \_\_\_\_\_

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain  
 Par carte bancaire n° \_\_\_\_\_  
Expire fin \_\_\_\_/\_\_\_\_ Cryptogramme \_\_\_\_-\_\_\_\_

Signature obligatoire \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à  
Le Journal Toulousain  
32, rue Riquet  
31 000 Toulouse

LE JOURNAL TOULOUSAIN

### 3 COMPRENDRE

**CITY STADE.** À l'instar de la musique, le sport a désormais sa fête. La première édition de cet événement, impulsé par le ministère des Sports suite à l'obtention par Paris des Jeux olympiques de 2024, se déroulera les 22 et 23 septembre. À Toulouse, cette Fête du sport se teinte d'un fort accent urbain avec des focus sur le BMX ou le skate. Des disciplines popularisées par des aventuriers qui n'ont demandé à personne la permission de faire de la ville un terrain de jeu. Aujourd'hui, le mobilier de rue sert aussi aux citoyens en quête d'une meilleure hygiène de vie. Le JT a chaussé ses baskets pour une séance d'urban training, croisé le fer avec des street golfeurs et voltigé avec des adeptes du parkour.



# LE SPORT dans la

**Jt**

**E**n quelques décennies, la ville est devenue un immense complexe sportif. Échasses urbaines, parkour, street-golf, street ball, quick soccer, BMX street, bike-polo, skateboard, double dutch, basket et foot de rue, spéléo urbaine, tennis-ballon ou roller acrobatique, slack line ou simple jogging... Les disciplines et leurs déclinaisons sont innombrables, parfois imprononçables et pour la plupart inconnues du grand public. S'il y a 100 ans, on faisait déjà du patin à roulettes dans les rues, ce n'est qu'à partir des années 1970 que se multiplient les pratiques et les pratiquants. « Les sports de rue, à commencer par le roller et le skate, ont alors pris toute leur place dans le paysage urbain.

« Ces équipements créent de la mixité et favorisent les rencontres »

Notamment à Paris, où le Trocadéro et le quartier Montparnasse ont très vite servi d'espace de jeu », raconte Alexandre Chartier, responsable

de la communication de la Fédération française de roller et skateboard. Une culture urbaine se développe, influencée par

celle du hip-hop ou des surfeurs californiens, divisée en autant de familles qu'il y a de pratiques.

L'année 1995 est un tournant en France : « Avec les grandes grèves de l'automne, ses embouteillages et ses transports en commun à l'arrêt, l'utilisation du roller a explo-

sé. Il était alors considéré comme un mode de déplacement à part entière. » Ainsi, à partir de 1997, deux millions de paires se vendent chaque année en France. Le skate aussi fait des émules et les marques commencent à s'intéresser aux street sport. Sauts, rampes, courses d'obstacles, skatecross, urban race, elles organisent des événements et des compétitions : « Cela a donné beaucoup de visibilité et le panel des usagers s'est encore élargi », constate le spécialiste. Sponsorisées, des stars émergent, comme Taïg Khris, triple champion du monde de roller sur rampe ou la légende du skateboard Tony Hawk. Les médias s'en mêlent aussi, notamment la chaîne américaine ESPN qui lance dans les années 2000 les X-Games, la plus grande



© Soroush Karimi

# DESCEND rue

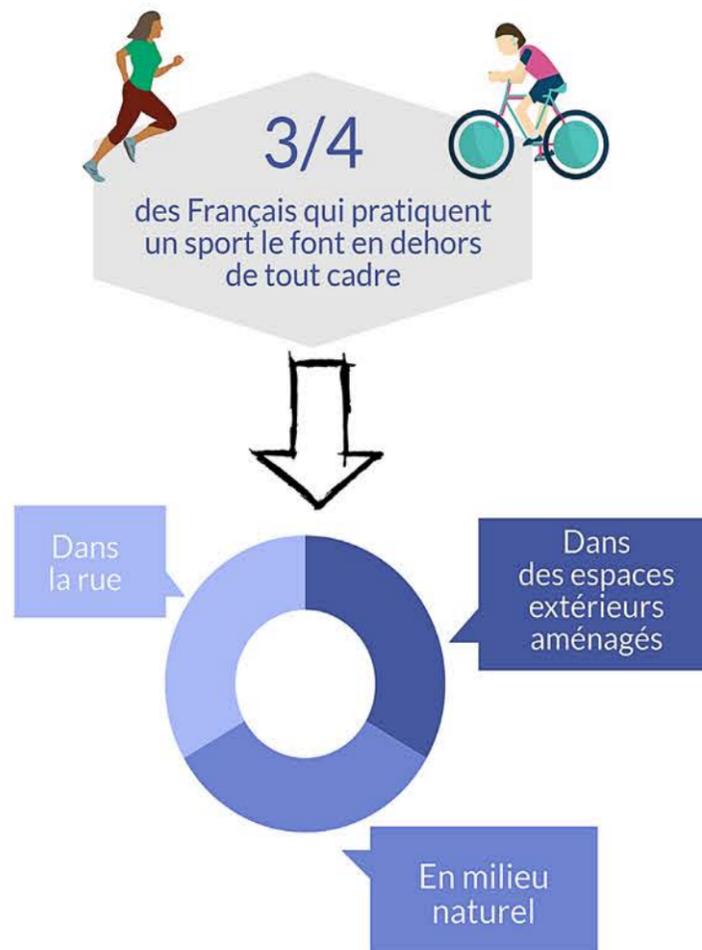
compétition annuelle de sports dits extrêmes, tous nés dans la rue. Dans un premier temps, les municipalités ont eu du mal à s'adapter au changement : « Elles ont tenté de cantonner ces sports dans un seul lieu, l'un des premiers étant le bowl du Prado à Marseille, construit au début des années 1980. Mais cela allait à l'encontre de l'esprit de leurs pratiquants, qui aiment être visibles au cœur des villes », analyse Alexandre Chartier. Aujourd'hui, les quelque 3 000 skateparks français sont bien plus intégrés au paysage urbain. Toulouse en dénombre une dizaine : « La mairie a la volonté de développer ces infrastructures. Elle soutient et accompagne les acteurs de tous les sports de rue », affirme Sophia Belkacem-Gonzalez de Canales, conseillère municipale délé-

guée aux cultures urbaines et aux relations avec les clubs sportifs, qui promet la prochaine construction d'un skatepark couvert. En tant que maire de quartier, elle a fait aménager, dans celui d'Empalot, un parcours de street work (à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation), l'un des 14 que compte Toulouse. « Ces équipements sont d'autant plus utiles qu'ils créent de la mixité et favorisent les rencontres », se réjouit-elle.

« Les pratiquants aiment être visibles au cœur des villes »

Philippe Salvador ✍

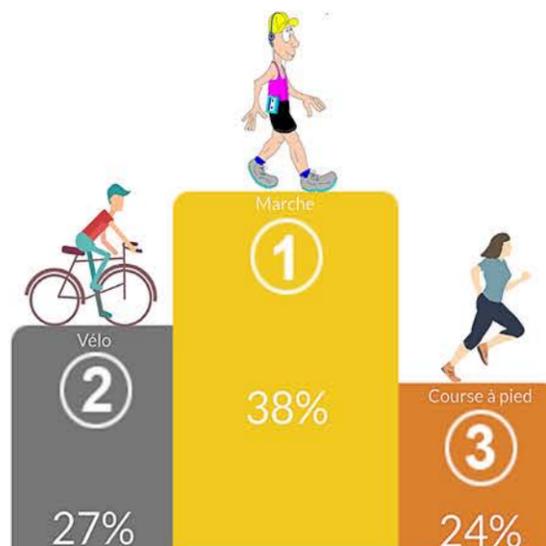
## La pratique du sport chez les Français



Jt



## Top 3 des activités pratiquées



Source : Eurobaromètre 2014 sur le sport et l'activité physique / Enquête 2016 OpinionWay IRMES, pour Attitude Prévention / Pôle ressources national sport, éducation, mixités, citoyenneté 2015

## LA FORME *en ville*

**TRANSPARATION.** En plus des innombrables joggeurs, il n'est plus rare de croiser en ville des groupes de sportifs en pleine séance d'entraînement urbain mêlant renforcement musculaire et exercices pour développer le cardio. De la place du Capitole aux marches de la place Saint-Pierre, le JT a suivi une session proposée par l'association Check In Gym.

**Jt**

**S**amedi matin, 10 heures. Le centre-ville de Toulouse s'éveille. Les boutiques ouvrent à peine leurs rideaux, des groupes de joggers déambulent rue d'Alsace-Lorraine avant que la foule de consommateurs n'en prenne possession. À quelques encablures de là, devant le magasin Salomon de la rue de la Pomme, Jean-Julien Souques accueille une à une les personnes inscrites à son cours d'urban training. « On peut déposer nos affaires dans la boutique ? C'est pratique », lance Véronique. Cette directrice d'une agence de voyages est la seule aujourd'hui à découvrir Check in Gym, le concept créé au printemps 2017 par le coach sportif.

Après avoir été moniteur de sport au sein de l'armée de l'air pendant huit ans, ce dernier est revenu à Toulouse en 2011 dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Trois ans plus tard, il s'intéresse aux problématiques liées à la sédentarité et fonde une société pour y sensibiliser les salariés. « C'est là que j'ai réalisé les difficultés rencontrées pour trouver une offre permettant d'être actif facilement », raconte-t-il. Jean-Julien Souques élabore alors une solution entre la salle de sport et la pratique individuelle : des séances en plein air sans engagement et pour seulement cinq euros.

Après une rapide présentation du parcours, le coach et les six participantes partent en petites foulées vers la place du Capitole, slalomant entre les touristes et moulinant des bras pour s'échauffer. Les regards amusés et encouragements rigolards des passants fusent. Jean-Julien Souques y répond



avec le sourire. « Au début, j'emmenais les groupes à la Prairie des filtres. Le soir, à l'heure de l'apéro, ce n'était pas toujours très sympathique. Mais en général, ça se passe bien. C'est mon rôle de faire le tampon entre le groupe et l'environnement extérieur. »

Le trajet se poursuit sur les quais de la Daurade avec des arrêts successifs autour des bancs pour des sessions de renforcement musculaire. À chaque stop, "Jiji" sort de son sac une petite enceinte portative pour rythmer l'effort. Tandis que les participantes enchaînent squats, flexions et autres pompes sur le parapet, le coach prodigue à chacune des conseils sur la bonne posture à adopter.

« Il faut tout le temps s'adapter, cela demande beaucoup de préparation en amont »

« On n'oublie pas de respirer et de profiter de la vue... Ça vous plaît ? » demande-t-il. « C'est surtout la soirée d'hier qui lui a plu », balance une participante

à propos de sa copine Marion, dont les lunettes de soleil et l'es-soufflement prononcé trahissent les excès de la veille.

Si l'effort se fait déjà sentir, la petite troupe repart en jogging pour le plat principal qui les attend en bord de Garonne, en bas des escaliers de la place Saint-Pierre. Là, l'entraîneur dispose des coupelles pour délimiter le circuit : pas-chassés le long des rangées de marches, course jusqu'en haut, puis redescende, avant de recommencer. Au fur et à mesure des difficultés que Jean-Julien Souques ajoute à chaque passage, le groupe prend véritablement possession de l'espace, musique à l'appui. L'amphithéâtre devient un terrain de sport de choix malgré les stigmates de l'utilisation qui en est faite le soir venu. Entendant à peine l'invitation lancée par un groupe de nettoyeurs participant au World Clean-up Day, les sportifs enchaînent les exercices avec de plus en plus d'intensité. Et concluent la séance en applaudissements après un dernier effort collectif pour pousser à



© Franck Aïx / JT

fond le cardio. Le coach est ravi d'observer les grimaces sur les visages : « À la fin d'un cours, elles veulent avoir le sentiment d'avoir vraiment travaillé. Aujourd'hui, le groupe était homogène. Mais parfois, c'est plus compliqué. En training urbain, il faut tout le temps s'adapter, cela demande beaucoup de préparation en amont. »

Le retour se fait en marche rapide. L'occasion de débriefer sur le concept. Certaines sont là parce qu'elles

ont une mauvaise expérience des salles de sport ou qu'elles n'imaginent même pas y mettre les pieds. D'autres, comme Elena et Véronique, y trouvent le complément parfait à

leur activité habituelle : « J'aime l'idée de travailler avec le mobilier urbain. Et le fait d'être en groupe avec un coach crée de l'émulation. Toute seule en salle, je ne mets pas autant d'intensité dans les mouvements », témoigne cette dernière.

Si la pratique sportive semble, en apparence, explorer, Jean-Julien Souques constate de par son activité que de trop nombreux salariés n'atteignent pas le seuil minimum de 30 minutes de marche par jour. « Check in Gym grandit peu à peu mais ce n'est pas ça qui me fait vivre. C'est surtout une manière d'être en cohérence avec ce que je prône. »

Nicolas Mathé ✍

« Toute seule en salle, je ne mets pas autant d'intensité dans les mouvements »

## LA TÊTE D'AMPOULE

# Un saut dans LE VIDE JURIDIQUE

**FLOU.** Que risque celui qui pratique un sport de rue ? Quelle législation l'encadre ? Comment celle-ci évolue avec l'augmentation du nombre de disciplines et d'adeptes ? Voici quelques réponses de la rideuse Pascale D'Arcy. Référence en la matière, elle a rassemblé, sur le site Legi-roll.net, textes de loi, réglementations et jurisprudences.

« Il faut distinguer les pratiques sportives urbaines et les modes de déplacement alternatifs qui en découlent, car les solutions légales sont différentes », expose Pascale d'Arcy, professeure de philosophie et adepte du roller. Pour les premières, en cas de dommage matériel ou physique, une balle ayant par exemple cassé une vitre ou blessé un passant, « celui qui l'a lancée est entièrement responsable. C'est pourquoi une assurance responsabilité civile – incluse notamment dans les contrats d'assurance habitation – est obligatoire », détaille l'experte. Elle recommande au passage de toujours veiller aux limites d'âge et aux éventuelles exclusions de garantie. Elle précise par ailleurs que les nuisances dues au bruit ou à la dégradation du mobilier urbain font rarement l'objet de poursuites, même en dehors des équipements municipaux prévus à cet effet, comme les skateparks. Lorsqu'une planche à roulettes comme le longboard ne sert plus à faire des figures mais à se déplacer, c'est alors le code de la route qui s'applique. Celui-ci ne reconnaît que deux catégories. Celle des usagers de la route, véhicules à moteur et vélo. Et celle des piétons et véhicules sans moteur qui doivent utiliser le trottoir. Ces derniers ont pour obligation de respecter les feux tricolores qui leur sont réservés, d'emprunter les passages protégés et de ne pas dépasser une vitesse de six kilomètres par heure, sous peine d'une amende de quatre euros. Depuis un arrêt de la Cour de cassation de 2001, seuls les pratiquants de rollers sont assimilés à des piétons. Les autres, qu'ils fassent de la trottinette, du skate, électriques ou non, ou qu'ils soient juchés sur des échasses, n'ont pas de réel statut : « Ils sont donc dans une sorte de vide juridique, en sachant que dans le droit français, tout ce qui n'est pas explicitement interdit par la loi est autorisé », fait remarquer Pascale d'Arcy, rappelant toutefois que toute attitude dangereuse mettant délibérément la vie d'autrui en danger est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Elle attire également l'attention sur le fait qu'en cas d'accident avec un véhicule sur la chaussée, c'est presque toujours l'automobiliste qui est responsable, même en situation de comportement dangereux du piéton : « Il faut que celui-ci ait commis une faute inexcusable, ce qui est très rare. Slalomer entre les voitures, par exemple, n'en est pas une. »

Les seuls textes dont disposent les autorités pour réglementer l'utilisation de ces modes de déplacement alternatifs restent les décrets et les arrêtés : « Lorsque les rollers ont commencé à se répandre, beaucoup de maires les ont interdits dans leur commune. Par peur ou par précaution. » Des interdictions similaires ont également cours à l'encontre de certaines pratiques sportives de rue, une des plus médiatiques visant régulièrement les adeptes du roller du pont Notre-Dame de Paris. Les contrevenants sont passibles de poursuites judiciaires pour infraction à l'arrêté. En 2006, sous l'égide de Dominique Bussereau, alors ministre des Transports, Pascale d'Arcy a participé à l'élaboration d'un projet de code de la rue, jamais mis en place, qui instaurait un statut intermédiaire entre les piétons et les véhicules. « Nous nous étions inspirés de la Belgique et de la Suisse qui ont mené une profonde réflexion sur l'usage de la voie publique il y a déjà plus de 15 ans. En suivant leur modèle, nous pourrions donner un cadre légal à tous les nouveaux modes de déplacement », conclut-elle.

Philippe Salvador ✍

### PASCALE D'ARCY

> Professeure de philosophie en région parisienne, elle pratiquant le roller depuis une vingtaine d'années. Elle a réuni tous les textes juridiques concernant la discipline sur le site legi-roll.net.



## UN PARKOUR d'apprentissage

Si le parkour est la discipline par excellence qui prône l'art du déplacement dans la rue, à Toulouse, il est possible de s'y initier en gymnase. Créée par Yassine El Haimour avec un groupe de passionnés, l'association Street Jump 31 propose depuis 2010 des cours et stages de parkour ou de free-running – un sport dérivé comprenant des acrobaties – pour transmettre leurs techniques. Grâce à un partenariat avec le club de gymnastique de Colomiers, Street Jump 31 dispose de créneaux pour permettre à ses adhérents de s'exercer en toute sécurité, en salle. « Nous avons du matériel de protection ainsi qu'un équipement spécifique avec des blocs et des murs d'entraînement pour simuler les conditions que l'on peut trouver en extérieur, sans les aléas climatiques. C'est un gros avantage car en parkour, lorsqu'il pleut, on ne peut pas s'entraîner », souligne Yassine El Haimour. Et pour un apprentissage complet, une mise



en pratique en milieu urbain est systématique. Face à l'engouement pour la discipline, l'association, qui compte un peu plus de 200 licenciés de 10 à 45 ans, est obligée chaque année de refuser du monde. « L'idéal serait d'avoir un lieu entièrement dédié au parkour mais en attendant, nous proposons régulièrement des sorties extérieures ouvertes à tous pour que le plus grand nombre de personnes puissent découvrir », poursuit le directeur de l'association.

Ces sorties, et cours en intérieur sont tous assurés par une équipe d'entraîneurs formés et attentifs aux fondamentaux du parkour. Si des compétitions existent, surtout à l'étranger, les plus assidus peuvent montrer leurs talents à l'occasion de festivals et autres événements qui sont de plus en plus nombreux à faire appel à l'association pour des démonstrations.

Nicolas Mathé

[www.streetjump31.fr](http://www.streetjump31.fr)

**Jt**



### INITIATION aux nouvelles disciplines urbaines

À l'initiative du conseil municipal des jeunes, la ville de Balma accueille depuis plusieurs années l'Urban Street Events, une animation gratuite pour découvrir des activités telles que le BMX ou le parkour. Cette année, la manifestation sera intégrée à la première Fête du sport organisée par la commune en partenariat avec le ministère des Sports. Au programme : initiation à l'art du déplacement acrobatique, démonstration de "bike arts" et mise à disposition d'une tour d'escalade.

Rendez-vous  
le 23 septembre de 10 à 18h  
au parc de Lagarde.



### Trouver des PARTENAIRES D'ENTRAÎNEMENT

Prêt pour une bonne sueur collective ? Le site [cojogg.fr](http://cojogg.fr) permet de repérer, près de chez soi, un ou plusieurs partenaires d'effort. Pas besoin d'être un coureur de l'extrême pour trouver chaussure à son pied, puisque l'internaute peut renseigner son niveau ou son allure. Jogging, marche rapide ou cross training, chacun peut proposer aux autres membres ou à un groupe spécifique une activité de son choix.

[cojogg.fr](http://cojogg.fr)



### Dénicher les spots de STREET WORKOUT

Mieux connue sous le nom de street workout, la calisthénie est un sport en vogue consistant en un ensemble d'exercices de gymnastique et de musculation destinés à améliorer les capacités physiques et l'esthétique du corps. Cette discipline se pratique en extérieur à l'aide d'agrès (barres parallèles et d'immersion). De plus en plus de villes se dotent de ces équipements spécifiques. Le site [calisthenics-park.com](http://calisthenics-park.com) recense ceux existant à Toulouse ainsi que les parcours de santé et autres espaces de remise en forme en plein air.

[calisthenics-parks.com](http://calisthenics-parks.com)





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

## LE GOLF à la rue

« Jouer quand on veut, où on veut et avec qui l'on veut. » Ainsi résumé, l'état d'esprit du street golf tranche avec le golf traditionnel : dans la rue, c'est la liberté qui prime. « Le golf classique est un milieu fermé et cher mais nous ne sommes pas en opposition. Le street est une passerelle », assure David Nguyen, fondateur de l'association Nynjas Golf, basée à Luchon. D'ailleurs, c'est sur les greens que ce dernier a découvert la discipline dans son enfance, avant de la délaisser pour des activités moins « ennuyeuses ». Il n'y revient qu'en 2008, mais en version libre donc. « Un hasard complet. Je vivais alors à Paris et le street golf en était à ses débuts », raconte-t-il. Après avoir contribué à la création dans la capitale du premier tournoi international, il s'installe à Luchon où il fonde son association en 2017. Depuis, il organise des journées d'initiation et même, le 14 avril dernier, l'étape du championnat de France dans les rues de Toulouse. Pour cette première dans le Sud-

Ouest, il a passé plusieurs semaines à préparer un parcours de neuf trous : « Avec l'expérience, je vois rapidement ce qui, dans la rue, peut faire un bon terrain de jeu. Les cibles peuvent être des panneaux, des arbres, des bouches d'incendie ou des poubelles... Le but est d'adapter le terrain urbain à la discipline, sans le modifier », explique David Nguyen.

Et si les golfeurs urbains côtoient forcément des passants, aucun risque pour eux ni pour le mobilier urbain. Les balles sont conçues en mousse compensée. « Jouer dans la rue nécessite un savoir-vivre. Ce n'est pas vraiment autorisé mais toléré. Ainsi, quand on croise des policiers, il faut aller à leur devant. Généralement, il n'y a pas de soucis », témoigne celui pour qui le street golf est en réalité un retour aux origines puisque les premières traces de ce sport dans l'histoire font état de pratiques dans la rue. Et si cette discipline qui ne cesse de grandir nécessite une bonne technique, David Nguyen, qui joue également sur sable, sur neige ou en intérieur, jure qu'« on peut rapidement éprouver de la satisfaction. C'est ouvert à tous, même aux golfeurs ! » lance-t-il.

Nicolas Mathé ✍

[www.nynjas.golf](http://www.nynjas.golf) 🔗



Jt

## Retrouvez l'intégralité du spectacle

Enfoirés 2018  
Musique !

AMIR – JULIEN ARRUTI – JEAN-LOUIS AUBERT – BÉNABAR  
AMEL BENT – TAREK BOUDALI – PATRICK BRUEL – NICOLAS CANTELOUP  
SÉBASTIEN CHABAL – VINCENT CHAILLET – JULIEN CLERC  
PATRICK FIORI – LIANE FOLY – ÉLODIE FONTAN  
MARIE-AGNÈS GILLOT – KENDJI GIRAC – JENIFER – MICHAEL JONES  
CLAIRE KEIM – PHILIPPE LACHEAU – MICHÈLE LAROQUE  
MARC LAVOINE – CHRISTOPHE MAÉ – MIMIE MATHY – MC SOLAAR  
KAD MERAD – LORIE PESTER – SOPRANO – TAL  
CHRISTOPHE WILLEM – MICHAËL YOUN – ZAZ – ZAZIE ...

Disponible en double CD et double DVD

PLUS QUE JAMAIS, LES RESTOS DU COEUR ONT BESOIN DES DONS DE CHACUN !  
CHAQUE CD OU DVD VENDU = 17 REPAS OFFERTS

L'INTÉGRALITÉ DES BÉNÉFICES DE LA VENTE DES DOUBLES CD ET DVD SERA REVERSÉE AUX RESTAURANTS DU COEUR POUR LEURS ACTIONS 2018/2019.

Pour vos dons aux Restos

PAR CHÈQUES À : RESTAURANTS DU COEUR - 75515 PARIS CEDEX 15

PAR INTERNET : [WWW.RESTOSDUCOEUR.ORG](http://WWW.RESTOSDUCOEUR.ORG)



## GRAND ANGLE

## LES GAFA contraints de partager le gâteau

**DROITS RÉSERVÉS.** Ce mercredi 12 septembre, la directive européenne sur le droit d'auteur appliqué au numérique a été votée par les eurodéputés. Malgré la pression des géants du Web, le législateur a fait un premier pas contre le pillage des œuvres sur Internet, qu'elles soient artistiques ou produites par des professionnels de presse.

Dès sa naissance, Internet a été conçu comme un lieu de partage et de libre circulation de l'information. Par essence neutre, décentralisé et dérégulé, le Web est rapidement devenu un espace de non-droit et de pillage des œuvres relevant de la propriété intellectuelle. « Les pratiques très libres de partage et copie en ligne permises par les plateformes et réseaux sociaux ont vite fait oublier que tout créateur détient sur sa production un droit moral et d'exploitation qui suppose son accord pour utiliser son œuvre et lui donne droit à rémunération », rappelle Patricia Sultan, juriste toulousaine spécialisée dans le droit des médias. L'avènement des Gafa (Google, Apple, Facebook, Amazon...), qui génèrent des recettes astronomiques sur l'agrégation et le partage sans discernement de contenus, repose la question des droits d'auteur et de la juste répartition des revenus. Aujourd'hui, les artistes et les professionnels de la presse sont démunis face à un modèle de diffusion massive et virale qui leur échappe. Or, selon Patricia Sultan, « les règles sur le copyright s'appliquent, quel que soit le mode de diffusion des œuvres et pour toutes les formes de création. C'est au seul créateur de décider des droits ou des restrictions qui se rattachent à sa production. Il s'agit simplement d'appliquer le droit existant au numérique », note l'experte. En effet, les plateformes de partage et



réseaux sociaux jouissent actuellement d'un statut d'hébergeur passif qui leur permet de se dédouaner de la question des droits d'auteur et de rejeter cette responsabilité sur l'utilisateur. Le Parlement européen s'est donc penché sur des mesures afin de « responsabiliser les pratiques » en ligne et de « mieux cadrer les diffusions de contenus protégés ». L'article 13 prévoit notamment d'imposer aux plateformes un système approprié

« Les règles sur le copyright s'appliquent, quel que soit le mode de diffusion »

et proportionné de filtrage et de vérification des conditions de licence. Ce système basé sur des algorithmes fonctionne déjà, par exemple, sur YouTube, qui bloque la diffusion d'œuvres soumises au copyright. Cette question du contrôle systématique des publications par des multinationales privées inquiète toutefois les partisans d'un Web libre et dérégulé. La version finale de la directive européenne privilégie donc une « négociation de bonne foi » avec des systèmes de recours plutôt qu'un blocage.

Enfin, l'article 11 prévoit la création d'un "droit voisin" pour la presse, permettant la rémunération des éditeurs et agences lorsque leurs publications sont reprises en ligne. En clair, quand un utilisateur partage un article de presse sur une plateforme telle que Google ou Facebook, celle-ci récupère une partie du contenu, notamment les images, le titre et un extrait du texte. Désormais, le site hébergeur devra une rétribution proportionnelle à l'auteur. Ce principe a d'ailleurs déjà été expérimenté en Espagne où les plateformes ont préféré... ne plus référencer les sites éditeurs de presse demandant une rémunération. Provoquant une baisse significative de la fréquentation et des revenus de ces derniers. Si cette directive va dans le sens d'une protection des auteurs-créateurs, le très inégal bras de fer économique qui les oppose aux Gafa est loin d'être terminé.

Nicolas Belaubre ✍

## À LA LOUPE



## Des LOYERS STABLES dans l'agglomération

**QUITTANCE.** L'Observatoire local des loyers vient de communiquer les derniers chiffres concernant l'agglomération toulousaine. Avec un loyer moyen de 11 euros le mètre carré, les prix restent stables.

Sur les 114 communes concernées par l'étude de l'Observatoire local des loyers, le prix moyen au mètre carré en 2017 s'élevait à 11 euros dans le parc privé. « Une valeur qui reste stable par rapport à 2016 et modérée comparé aux autres métropoles de même taille », note l'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine (auaT), chargée du recueil des données. Et, logiquement, plus l'on s'éloigne du centre-ville toulousain, plus les loyers sont abordables.

Dans le détail, pour des surfaces équivalentes, le mètre carré s'affiche ainsi à 13,7 euros en plein cœur de Toulouse, à 10,6 euros sur des communes comme Blagnac,

Ramonville ou L'Union, et à 9 euros à Merville, Fonsorbes ou Montgiscard.

Mais ces chiffres n'étant qu'une moyenne ils ne reflètent pas les grandes disparités, selon les types de logements. À Toulouse même, les petites surfaces, très recherchées, tirent les prix vers le haut : il faut donc compter 14,8 euros du mètre carré pour un T1, quant un T4 se loue en moyenne à 8,8 euros. « Pour réguler ce déséquilibre, nous avons demandé aux promoteurs de stopper la construction de petits appartements et de développer les T4 et plus », explique Franck Biasotto, adjoint au maire de Toulouse en charge du logement. C'est par cette volonté politique que la municipalité espère maîtriser la stabilité des loyers et non par leur encadrement, la loi Elan laissant aux communes le libre choix de le pratiquer, ou pas. « Nous n'appliquons pas cette mesure car nous croyons à la régulation par le marché. Nous construirons plus, ce qui permettra une adaptation de l'offre à la demande », précise l'élu.

Séverine Sarrat ✍

ET MAINTENANT ?

# LGV : Le gouvernement enlève le frein à main

**ARLÉSIENNE.** Élisabeth Borne, ministre chargée des Transports, vient d'annoncer, ce mardi 11 septembre, la priorisation de la LGV Bordeaux-Toulouse et une participation financière de l'État. Les partisans du projet peuvent-ils pour autant crier victoire ? Doivent-ils encore craindre des rebondissements ou des virements de bord ?

Élisabeth Borne, ministre des Transports, vient de lancer un signal encourageant en direction des partisans de la LGV Bordeaux-Toulouse, lors de la présentation de la loi de programmation des investissements. Dans ce document qui rythmera la future loi d'orientation des mobilités, la ministre a suivi les recommandations du Conseil d'orientation et des infrastructures (COI). Elle a annoncé une hausse de 40 % des investissements pour les infrastructures de transport, soit une enveloppe totale de 24 milliards d'euros sur dix ans, et la priorisation de cinq grands projets dont la LGV. Cette décision, qui intervient au moment où le gouvernement semblait s'être détourné des grands projets au profit des transports du quotidien, a agréablement surpris les élus locaux. « C'est la première fois que la ministre des Transports annonce officiellement la priorisation de nos deux LGV régionales alors que, dans le même temps, des dizaines de grands projets en France sont reportés sine die », se félicite Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

Pour autant, le sort de la LGV n'est pas définitivement scellé. « Il reste à finaliser le montage financier et le calendrier », tempère Jean-Louis Chauzy, président du Conseil économique social et environnemental régional. La ministre s'est engagée à rencontrer Carole Del-



ga et les différents présidents de Région afin de discuter avec eux de ces sujets, sur la base des propositions du rapport Duron de 2015, dans son scénario 2. Une option qui prévoit une concrétisation d'ici à la fin 2032, plutôt que 2027 comme suggéré dans un troisième scénario plus volontariste. Depuis son lancement dans les années 1980, le Grand projet ferroviaire du sud-ouest (GPSO), qui

« Il reste à finaliser le montage et le calendrier »

doit rapprocher Toulouse à moins de trois heures de train de la capitale, s'est transformé en feuilleton judiciaire et administratif entre opposants et collectivités locales soucieuses de dynamiser l'économie de leurs territoires. Soumis au débat public en 2005 puis validé par le ministre des Transports en 2012, le projet avait reçu un avis défavorable de la commission d'enquête avant d'être déclaré d'utilité publique (DUP) en 2016. Le tribunal administratif de Toulouse avait contesté cette décision, puis le Conseil d'État avait rejeté, une dernière fois, tous les recours.

Jean-Luc Moudenc, président de la métropole, profite donc de l'occasion pour encourager le gouvernement et maintenir la pression : « La question du financement précède désormais la décision de lancer les projets (...) Cette nouvelle approche, de bon sens, est beaucoup plus sincère et crédible. Je regrette que le troisième scénario suggéré par le COI, dont le calendrier était plus favorable, ne soit manifestement pas retenu. » Si, aujourd'hui, la prise de position de la ministre est reçue par les collectivités locales comme un signal positif, son projet de loi doit encore être soumis à l'arbitrage du Premier ministre puis au vote de l'Assemblée nationale. L'histoire mouvementée du dossier engage plutôt à la prudence.

Nicolas Belaubre ✍

ÇA BOUGE !

## 100% RADIO débarque sur les ondes toulousaines

**MÉDIA.** Depuis juillet dernier, les Toulousains captent une nouvelle radio sur leur bande FM. 100% devient ainsi la première radio régionale indépendante du Sud de la France.

90.5. C'est la fréquence sur laquelle les Toulousains pourront désormais écouter les émissions de 100%. Depuis 18 ans, la petite radio régionale, qui émet de la Méditerranée au Pays-Basque, étend sa diffusion constamment. Ainsi, elle a investi 1.5 million d'euros sur deux ans pour pouvoir s'implanter dans la Ville rose, mais aussi à Perpignan. Une couverture toujours plus large (27 fréquences) qui lui a permis de doubler son audience quotidienne en dix ans, passant de 75 000 à 170 000 auditeurs. Elle espère « en séduire 300 000 d'ici 2028 », annonce la direction.

Son crédo ? Les tubes et l'information. Avec un contenu divertissant et familial, 100% mise ainsi sur la proximité. Pour cela, mêlée à la

programmation commune à toutes les fréquences, l'équipe d'Axel Noblet, directeur de l'agence locale, assure neuf heures d'émissions et de flashes infos réalisés en direct des studios toulousains, installés au 54 boulevard de l'Embouchure. Entre autres, une matinale ponctuée de journaux et de reportages ainsi qu'une émission musicale.

Une présence sur les ondes qui se fait déjà sentir sur le terrain, puisque la direction explique vouloir intensifier ses partenariats locaux : « En collaborant avec des associations lors d'événements patrimoniaux, 100% participe à des manifestations à consonance régionale autour du circuit d'Albi ou de la Foire de Perpignan ainsi qu'à d'autres temps forts en présence d'artistes en tête des ventes en France tels que Madame Monsieur ou Christophe Willem. »

Et pour fêter son arrivée en terres toulousaines, la radio organise un concert gratuit au Bikini le 4 octobre prochain, dont les places sont à gagner exclusivement en écoutant 100%.

Séverine Sarrat ✍



## IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

## David LABARRE

Toujours plus haut

L'ancien capitaine de l'équipe de France de cécifoot n'a pas fini de dépasser ses limites. Après avoir grimpé l'Aneto, il vise le Mont Blanc en 2019.

Tout en s'investissant auprès des enfants malades. Portrait d'un combattant.

✍ Maylis Jean-Préau



**PIOLET** À 3 404 mètres d'altitude, tout en haut du pic de l'Aneto, David Labarre a ressenti des émotions intenses. « J'ai vu défiler toute ma vie », raconte-t-il. L'exploit réalisé en juin dernier avec des guides de haute montagne est de taille. Non-voyant, David Labarre a grimpé pendant 5h45 les parois du point culminant de la chaîne des Pyrénées.

**BALLON ROND** La montagne, David Labarre la connaît bien. Il est né il y a 30 ans à Saint-Gaudens, dans une famille où l'on pratiquait le rugby. Pourtant, il vit à fond la Coupe du monde de football de 1998, et c'est le déclic : « Je voulais devenir footballeur professionnel ! Comme mon intégration à l'école s'était mal passée, j'ai été dans un centre spécialisé à Toulouse. Chaque week-end, quand je rentrais, je jouais au ballon avec des copains valides. »

**RÊVE** Aveugle de naissance, le garçon vit son handicap de « façon naturelle ». « Je n'y pensais pas du tout ! Au foot, c'était à moi de m'adapter, j'adorais être gardien et mes amis n'hésitaient pas à frapper ! » Il a 12 ans quand sa mère accepte de l'accompagner à une sélection dans un club de la région toulousaine. « J'étais perdu sur le grand terrain, je me suis pris une énorme claque », raconte-t-il.

**ESPOIR** Le leitmotiv de David Labarre : ne jamais baisser les bras. Après avoir perdu sa mère à 14 ans, il « grandit plus vite que les autres ». Quand, adolescent, un ami lui parle du cécifoot, du foot adapté aux déficients visuels grâce à un ballon sonore, il se lance. Six mois plus tard, le garçon est en équipe de France et intègre un centre de formation à Bordeaux. Commence alors une belle carrière, à Lyon puis au TFCécifoot, sans oublier une médaille d'argent aux Jeux paralympiques en 2012.

**TRANSMETTRE** Avec sa société, Capitaine en Motivation, David Labarre donne aussi des conférences dans toute la France. Celui qui croit « qu'il y a plusieurs vies dans une vie » a prévu de grimper trois nouveaux sommets d'ici 2020. « Avec pour objectif de récolter des fonds pour les enfants malades, et au Népal de mener des tests de vision », lance-t-il tout sourire.

## TOP WEB



**🐦 Sébastien Nadot @Sebastien\_Nadot 18/09** : #éducation #Budget Petite #enfance, #maternelle et #primaire : perspectives très positives. Suppression de 1800 postes ds le #secondaire et recours systématique aux #vacataires et #contractuels entament la qualité du service public dans les #collèges déjà en crise @EphilippePM

**🐦 Jean-Jacques Bolzan @JJBOLZAN 17/09** : Nous devons soutenir le chauffeur de la #RATP .Le manque de civisme étant de plus en plus important dans notre société,le chauffeur a eu raison de se faire respecter.

**🐦 Michel Larive @Michel\_Larive 18/09** : Qui est l'auteur de la liberticide loi #AsileEtImmigration ? @gerardcollomb Qui était secrétaire d'État aux finances lors de la réforme #ISF ?@BGriveaux Qui gérait le Gouvernement lors du naufrage d'Hollande ? @manuelvalls. Pourtant, ces 3 #LREM ont des plans de carrière.

**🐦 François Briançon 15/09** : Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides en France. Assez de discours, des actes.

**🐦 Régis Godec 18/09** : L'association 2 Pieds 2 Roues manifeste pour demander la fermeture du Pont-Neuf à la circulation automobile. Plus de 100 personnes ont répondu présent ce soir pour soutenir cette revendication. Si le Maire de Toulouse acceptait de mettre cette option à l'étude cela permettrait de voir à quel point le trafic de transit dans l'hyper centre de Toulouse reste important. Pour une diminution de la place de la voiture en ville, une amélioration de la qualité de l'air en ville cette demande est judicieuse.

**🐦 Romain Cujives 12/09** : Toulouse doit reprendre la main sur la gestion de son eau, c'est une question de santé publique ! Mobilisons nous pour défendre une gestion publique et sociale de ce bien commun de l'humanité ! Un combat que mène toute la gauche !

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

## LES RADICAUX DE GAUCHE veulent peser sur l'Europe

**ASSEMBLAGE.** Coprésidente des Radicaux de gauche, la députée européenne de la circonscription Sud-Ouest Virginie Rozière est officiellement candidate à sa réélection. Si elle souhaite une union de la gauche pour peser au Parlement européen, elle veut faire valoir les idées de son nouveau parti.

En 2013, Virginie Rozière avait été désignée tête de liste dans le Sud-Ouest à la suite d'un accord entre le PS et le PRG. Depuis, l'eurodéputée s'est retirée de son parti pour fonder les Radicaux de gauche en opposition à la fusion du Parti radical de gauche (PRG) et du Parti radical valoisien au sein du Mouvement radical. « C'est le PRG qui a quitté la gauche », corrige-t-elle pour souligner que sa candidature aux élections européennes de 2019 s'inscrit dans un courant plus large de rassemblement de la gauche. « J'ai toujours été radicale de gauche et j'avais commandé un sondage qui montrait que 80 % des sympathisants de gauche voulaient une union. Nous appelons clairement à ce rassemblement, à l'heure où l'échiquier européen se droitise dangereusement. »

Malgré tout, face aux candidatures annoncées du Parti communiste et des Verts, elle souhaite que les Radicaux de gauche soient en mesure de porter leurs idées de manière autonome au cas où l'union ne se ferait pas. Virginie Rozière établit ainsi un lien entre le rejet de l'Europe par une partie de la population et « les politiques ultralibérales, d'austérité et de dérégulation menées par l'UE ». Elles sont, pour l'eurodéputée, à l'origine d'une cristallisation des colères envers les migrants : « C'est pour cela que je trouve la rhétorique d'Emmanuel Macron délétère et dangereuse. Elle oppose populistes et progressistes et efface toute alternative à la politique européenne actuelle. » Les Radicaux de gauche veulent ainsi relancer le dialogue social européen et font de la question environnementale une priorité. « Mais il faut que ces priorités se répercutent dans les accords commerciaux de l'Union européenne », insiste la coprésidente du parti. Des enjeux liés aussi à



la politique agricole sur laquelle l'eurodéputée avance la nécessité d'une réorientation de la PAC visant à favoriser le changement de modèle agricole.

Par ailleurs conseillère régionale d'Occitanie et présidente du Comité régional du tourisme, elle ne quittera pas ses fonctions en cas de réélection au Parlement européen. « Il est complémentaire d'avoir un contact avec les réalités du terrain et la Région concentre beaucoup de leviers d'action. Cela est précieux même si je comprends les interrogations de certains citoyens. Si je n'avais pas le sentiment de pouvoir assumer ses fonctions, je ne le ferais pas », assure-t-elle avant de rappeler son travail sur la protection des lanceurs d'alerte ou sur la lutte contre l'évasion fiscale.

Les discussions avec les autres composantes de la gauche devraient se poursuivre tout l'automne. « Nous serons fixés sur les candidatures en fin d'année », conclut Virginie Rozière.

Paul Périé ✍

## Murielle Pénicaud, dévoile les grandes lignes DU PLAN PAUVRETÉ



Vendredi dernier, la ministre du Travail Muriel Pénicaud était à Toulouse pour participer à la cérémonie d'ouverture de la Quinzaine franco-allemande. Elle a profité du déplacement pour défendre le plan de prévention et de lutte contre la pauvreté, le lendemain, lors d'une visite à la Glanerie, une ressourcerie toulousaine. La ministre a notamment évoqué l'idée d'un revenu universel d'activité, assorti d'une obligation de recherche d'emploi, et annoncé une hausse des budgets alloués à l'insertion professionnelle.

Thomas Gourdin ✍

POLITIC' PORTRAIT

## Michel AUJOULAT

### Retour en première ligne



Ancien patron départemental du RPR, le premier vice-président de Toulouse Métropole est prêt à reprendre du service à la tête des Républicains. Il est candidat face à la présidente sortante Laurence Arbagé et à Nicolas Bonleux.

Briguer la tête du parti Les Républicains en Haute-Garonne n'était pas dans les projets de Michel Aujoulat. La candidature du premier vice-président de Toulouse Métropole en charge de l'environnement est surtout le fruit de sollicitations de cadres locaux et nationaux. « Aujourd'hui, nous ne nous faisons plus respecter. Nous n'existons pas car nous n'avons pas de ligne politique claire, pas de vision à long terme, pas de plan pour les municipales, pas de suivi de nos militants », lance-t-il en guise de programme.

À l'heure où les hommes politiques font face à une certaine défiance et où le renouvellement de la classe dirigeante est érigé en nécessité, Michel Aujoulat assume au contraire sa longue expérience. Militant depuis l'âge de 17 ans, propulsé maire de Cugnaux très jeune, ancien vice-président de Région, patron du RPR départemental dans les années 1990, ce pur chiraquien est un habitué des joutes politiques. « J'ai débuté en étant envoyé au carton contre Lionel Jospin aux législatives de 1988. Je courrais après lui alors qu'il était au sommet », se remémore celui qui revendique une prédisposition pour la négociation.

Une capacité à trouver des accords, parfois au prix de quelques filouteries « inhérentes au monde politique », que Michel Aujoulat a encore démontrée lors des dernières municipales : arrivé en tête au premier tour à Cugnaux mais « pas convaincu que (son) nom ferait l'unanimité », il a préféré se ranger derrière son ex-adjoint, le radical de gauche Alain Chaléon, en échange d'une place à la Métropole. « Il faut être capable de discuter avec tout le monde », glisse-t-il, confiant son respect pour ses anciens adversaires socialistes Lionel Jospin ou Martin Malvy.

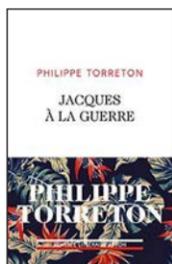
« Quand on est élu maire à 30 ans, on est un chien fou, on se sent parfois intouchable. La défaite et la souffrance qu'elle entraîne font beaucoup changer. Cela renforce notre empathie et nous conforte dans l'idée de ne pas prendre les électeurs pour des couillons », confesse celui qui a passé 13 ans dans l'opposition municipale. Et qui avoue aujourd'hui s'épanouir dans sa délégation : « L'environnement n'était pas vraiment mon souhait, mais j'apprends tous les jours. Cette thématique me permet de mettre mon nez partout. »



## Jeux CONCOURS

Gagnez l'un  
de ces cadeaux  
en envoyant  
un mail à : [redaction  
@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)  
Mettre en objet :  
Jeux concours

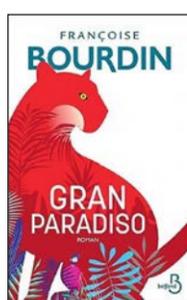
\*Dans la limite des stocks  
disponibles



## LIVRE

### "Jacques à la guerre"

Jacques, enfant, a subi la guerre en Normandie. Envoyé en Indochine, l'absurdité du monde lui saute aux yeux. Comment vit-on la violence lorsqu'on est un homme simple aspirant à une vie calme ? Plein d'humanité et d'émotion, porté par une écriture enflammée unique, ce livre de Philippe Torreton est dans la lignée de son bestseller Mémé. Jacques à la guerre ou le roman de son père.



## LIVRE

### "Gran Paradiso"

Lorenzo est vétérinaire. Des années plus tôt, son grand-père lui a laissé en héritage des hectares de friche dans le Jura, qu'il transforme en parc naturel. Pour asseoir son succès Lorenzo doit trouver de nouveaux financements... Lorsque Julia, son amour de jeunesse, refait surface, il décide de l'embaucher comme vétérinaire. La jeune femme ravive en lui des sentiments qu'il croyait oubliés... Il se battra pour rester maître de son destin et construire son propre paradis...

## SORTIR

# PAUSE MUSICALE : 10 ans de musique sur le pouce !



**TUBA DIGESTIF.** Chaque jeudi depuis 2008, la Pause Musicale met en musique la pause-déjeuner des Toulousains. Rendez-vous ce week-end à l'auditorium Saint-Pierre des Cuisines pour souffler les 10 bougies de cet événement méridien et mélomane avec un concert en forme de tour du monde.

Un banal jeudi d'été. Alors que le soleil baguenaude au zénith, jetant ses rayons sur les arcades et les vieilles briques rouges du patio de l'hôtel de Boysson, le siège de la Maison de l'Occitanie, les badauds, curieux, simples passants armés d'un sandwich ou mélomanes inconditionnels de l'événement prennent place face à la scène pour assister à un concert. Il est pourtant midi et demi, une heure incongrue pour une telle activité... Comme chaque semaine, dans le patio de la Maison de l'Occitanie ou à la salle du Sénéchal pendant l'hiver, l'Association pour les opportunités et initiatives régionales culturelles (Apoirc) organise un concert à l'heure de la pause-repas. « C'est un rendez-vous gratuit et décontracté où le public dispose d'une liberté totale. On peut venir et rester seulement 15 minutes, le temps de découvrir un artiste », explique Joël Saurin, président de l'association.

Pourtant, proposer des concerts comme d'autres proposent une

formule entrée-plat-dessert semble plus tenir, au premier abord, d'une lubie extravagante. « Je crois vraiment au potentiel de l'horaire ! Cela permet de créer un contexte moins formaté. L'idée m'est venue lors d'une tournée au Québec avec le groupe Zebda. Nous terminions les balances, vers midi, et le programmateur nous a demandé de jouer gratuitement avant que l'espace ne soit clôturé. Il y avait des mamans avec des poussettes, des hommes d'affaires en train de casser la croûte... J'ai vraiment été marqué par l'ambiance et le rapport différent que cela produit avec le public. Dans l'avion du retour, je me suis promis de retenter l'expérience et d'organiser des concerts à cette heure-là », se souvient le créateur de la Pause Musicale et ancien bassiste de l'incontournable groupe Zebda.

Du jazz, de la chanson, de la musique du monde, expérimentale, baroque ou médiévale... Après 10 ans de propositions sans cesse renouvelées et près de 450 concerts, le succès est indéniable et le public systématiquement au rendez-vous. « C'est important de surprendre. Nous avons fait le pari de ne jamais

reprogrammer les mêmes artistes. Heureusement, à Toulouse, le vivier de musiciens est vaste. C'est un événement placé sous le signe de la modestie et de l'éclectisme », défend Joël Saurin. Souvent acoustiques et toujours intimistes, ces concerts offrent aux Toulousains un moment de détente privilégié, dans de véritables havres de paix. Pour fêter les 10 ans de la proposition, ce sont trois artistes marquants qui sont invités pour un concert exceptionnel, à l'auditorium Saint-Pierre des Cuisines. En compagnie de l'orchestre symphonique Opus 31, Jiang Nan, Serge Lopez et Daltin Trio présenteront trois pièces pour orchestre inédites à Toulouse. Un ravissant voyage en terre chinoise puis andalouse avec une escale en terre de jazz qui démontre que la Pause Musicale, malgré les années, n'a rien perdu de son féroce appétit musical !

Nicolas Belaubre ✍

« Un événement  
placé sous le signe  
de la modestie  
et de l'éclectisme »

## De la MUSIQUE à toutes les pauses !

Fort du succès de la formule, l'association Apoirc s'exporte dans les communes de la métropole et décline sa proposition avec des Balades Musicales, un Salon Musical, des Musicales du Dimanche, des Pauses Spectacles à la Cartoucherie et même... un vélo musical ! L'art de la pause bien méritée.

🔗 [lecatalogue.jimdo.com](http://lecatalogue.jimdo.com)

## LÈCHE-VITRINE



© Franck Alix / JT

4 rue du Languedoc à Toulouse,  
05 67 22 59 66



© Franck Alix / JT

# La brasserie LE LANGUEDOC change de robe

**VERDICT.** S'il a souhaité conserver le nom et l'âme de l'établissement, le nouveau propriétaire du Languedoc, la brasserie jouxtant la place du Salin, y a emmené sa touche personnelle.

Depuis 40 ans, la brasserie Le Languedoc, également surnommée "La 7<sup>e</sup> chambre" ou "Le bar des avocats", est le repère des juristes et des riverains du quartier Saint-Michel. Attablée dans la salle pour ressasser les rebondissements d'un procès houleux ou accoudée au comptoir pour discuter des avancées des travaux de la place du Salin, la clientèle d'habitues a vu, cet été, Le Languedoc changer de mains.

Bastien Vayssière, propriétaire du bar à vin et tapas Maître Renard, vient de relancer cette cantine de quartier, située derrière le tribunal de grande instance, à l'entrée de la rue du Languedoc. Il est accompagné de ses deux acolytes Frédéric Marty et Melchior de Buchet. Toujours attaché aux fables de La Fontaine, il a apporté sa touche personnelle tout en gardant l'âme des lieux. La première illustration en est la décoration : « Nous avons conservé l'ambiance brasserie et les décors des années 1960 à base de formica, mais la salle du fond affiche désormais une large fresque sur le thème du conte "Le Corbeau et le Renard" », explique-t-il.

Mais au-delà de l'aménagement intérieur, assuré par l'architecte Cécilia Febrer, spécialiste des enseignes de restauration, l'idée est de proposer une carte éclectique, mêlant des concepts distincts à différents moments de la journée, pour que chacun puisse s'y retrouver. Il est donc possible de prendre un café et

*« Des produits issus de circuits courts pour garantir la qualité et la fraîcheur »*

des viennoiseries dès l'ouverture à 8h30, mais aussi de déjeuner façon brasserie le midi ou encore de passer en mode bar à tapas le soir.

En cuisine, pour le déjeuner, le chef concocte les plats traditionnels des brasseries parisiennes comme le hareng pomme à l'huile, l'onglet de bœuf, l'omelette aux herbes et le baba au rhum. « Tout est fait maison », précise-t-on derrière les fourneaux. De grandes ardoises thématiques de charcuteries et de tapas sont dressées pour le dîner. Au choix, une planche française garnie entre autres de pâté, saucisson de sanglier, brie et autre bethmale, une assiette espagnole où trônent tortilla, padrones, chorizo et manchego, ainsi qu'une italienne sur laquelle se bousculent bruschettas, mortadelle à la pistache, caviar d'aubergines et mozzarella. « Il n'y a ici que de bons produits que nous recevons tous les matins. Ainsi, nous savons exactement ce que nous proposons à nos clients. Des produits issus de circuits courts pour garantir la qualité et la fraîcheur, ou en réduisant les intermédiaires », lance Alexandre, le directeur des lieux. Il en est de même pour la carte des vins regroupant 15 références que l'équipe du Languedoc a sélectionnées. Côté bar, où Alexandre officie, les cocktails sont préparés à base de légumes, fruits et aromates de saison. En ce moment, le maître du zinc conseille une margarita aux poivrons ou un mojito cognac basilic. Aussi bon que surprenant.

## Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1<sup>er</sup> janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



### CONSTITUTIONS



Suivant acte reçu par Me Ludovic ABAZ, notaire au sein de l'office notarial de CASTELGINEST (31780) 43 rue du Docteur Matéo, le 04 septembre 2018, il a été constitué pour une durée de 99ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE, une société civile dénommée SCI LES MARQUERITES, ayant son siège social à SAINT JORY (31790) 10A chemin de Trinchet, au capital de 200 €, composé uniquement d'apports en numéraire, ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits immobiliers pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Gérant : Madame Magali MOUISSET, factrice, demeurant à VERDUN SUR GARONNE (82600) 354 avenue de Toulouse, Villa 37, Résidence Le Petit Prince.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts sociales soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**POUR AVIS ET MENTION**  
Le Notaire



### Avis de constitution

FORME : S.A.S  
DENOMINATION : NB CONSTRUCTION  
OBJET : Marchand de biens promotion immobilière.  
SIEGE SOCIAL : 11 Chemin MONTBEL 31270 FROUZINS.  
DUREE : 99 ANNEES.  
CAPITAL SOCIAL : 1000 €  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
AGREMENT : Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément des associés réunis en AGE.  
PRESIDENT : Monsieur BONNEVIE Nicolas 51 Chemin de la GARONNE (BAT B APPT 3) 31200 TOULOUSE.  
DIRECTEUR GENERAL : Monsieur NARDARI Florian 11 Chemin MONTBEL 31 270 FROUZINS.  
IMMATRICULATION : RCS Toulouse

**Pour avis.**

### Avis de publication

Par acte SSP du 06/09/2018 il a été constitué une SAS dénommée: SAS FLAMAND Siège social: 2 boulevard de calers 31550 GAILLAC TOULZA Capital: 1.000 €  
Objet: Tous travaux de maçonnerie générale Président: M. FLAMAND Benjamin 2 boulevard de calers 31550 GAILLAC TOULZA Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Suivant acte SSP en date du 15 mai 2018 à Labarhe sur Leze, il a été constituée la société suivante : SCI NERAZZURRI, ayant son siège social sis Chemin des Agries à LABARTHE SUR LEZE (31860).  
Objet : L'acquisition d'immeubles, l'entretien et éventuellement l'aménagement de ces biens, la prise à bail, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location à des professionnels ou des particuliers.  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.  
Capital social : trois cent euros (300 EUR) divisé en 100 de parts de TROIS EUROS (3,00EUR) de nominal.  
Cessions de parts : Les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à agrément.  
Gérance : Monsieur Stéphane BACHELIER demeurant 37 rue du Cagire à SARTHES (31800).  
Immatriculation au RCS de Toulouse.

**Pour Avis et mention,**  
Le Gérant



**AMULINE**  
Société par actions simplifiée au capital de 1 euros  
Siège social : 28 Grand rue 31380 AZAS

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AZAS du 12/09/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : AMULINE  
Siège : 28 Grand rue, 31380 AZAS  
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 euros  
Objet : Vente de tout objet en France ou à l'étranger, en gros ou au détail, par tous moyens existants ou à venir  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Madame MIGNONAC Muriel, demeurant 28 Grand rue, 31 380 AZAS  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

**POUR AVIS**  
Le Président

### Avis de constitution

FORME : Société à Responsabilité Limitée à associé unique  
DENOMINATION : JBM SPORTS  
SIEGE SOCIAL : 82 Rue Adonis, 31200 TOULOUSE  
OBJET : Toutes opérations de formation, conseil, audit, coaching, recrutement, destinées aux entreprises, administrations, personnes morales publiques ou privées, physiques ou morales, l'organisation de rencontres consacrées à la formation et l'animation de groupes  
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
CAPITAL SOCIAL : 3 000 € divisé en 1 000 parts de 3 €  
GERANCE : Monsieur MEURIN Jean-Baptiste, demeurant 82 Rue Adonis, 31200 TOULOUSE  
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

**Pour avis,**  
La Gérance

### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 01.09.2018 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION : MATLEN  
FORME : Société civile immobilière  
SIEGE SOCIAL : 3 Impasse du Rodoul - 31 450 DEYME  
OBJET : Acquisition, location de biens immobiliers  
DUREE : 99 ans  
CAPITAL : 500 euros  
GERANCE : Monsieur Laurent TRAMONT demeurant 3 Impasse du Rodoul - 31 450 DEYME  
IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

**Pour avis,**

Par acte SSP du 20/08/2018 il a été constituée une SARL dénommée: APIAWER Nom commercial: APIAWER  
Siège social: 21 place salin 31000 TOULOUSE  
Capital: 1.000 €  
Objet: Toute prestation de services (conseil, design, communication, assistance, conception, traitement, hébergement et analyse des données, ...) aux particuliers, entreprises, services publics ou autres organisations en matière d'outils et de stratégie de communication (mobile, web, réseaux sociaux, ...) ; la gestion de la communication et du marketing ; la conception, le négoce, le développement et la fourniture d'outils d'aide et de supports qui y sont attachés (numériques ou physique).  
Gérant: M. MENORET Stéphane 21 Place Salin 31000 TOULOUSE  
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

**Pour avis,**

### Avis de constitution

FORME : Société à Responsabilité Limitée à associé unique  
DENOMINATION : EURL TRAVAUX PUBLICS NORD TOULOUSAIN « T.P.N.T. »  
SIEGE SOCIAL : 63 Chemin de Querel, 31340 VACQUIERS  
OBJET : Tous travaux publics, terrassement, assainissement, démolition, voirie, réseaux divers et petite maçonnerie  
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
CAPITAL SOCIAL : 500 €  
GERANCE : Monsieur LUPPOLO Thierry, demeurant 63 Chemin de Querel, 31340 VACQUIERS  
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

**Pour avis,**  
La Gérance

### TRANSFERTS DE SIÈGE



9 avenue Parmentier 31086 Toulouse

### FONCIERE ROYER

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros  
Siège social transféré, 31 chemin de la Violette - 31240 L'UNION 800 246 019 RCS TOULOUSE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 29 juin 2018, le siège social de la société FONCIERE ROYER a été transféré du Gargas - 31500 TOULOUSE au 31 chemin de la Violette - 31240 L'UNION, à compter du 10 juillet 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
Aux termes des mêmes décisions, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.  
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

**Pour avis,**

### MAISON CHADLI

Société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros  
Siège social : 2 Place d'Empalot Centre Commercial 31400 TOULOUSE 839 720 448 RCS TOULOUSE

### Avis de publicité

Aux termes de la décision de l'associé unique du 1er Juillet 2018, il résulte que: Le siège social a été transféré du 2 Place d'Empalot, Centre Commercial, 31400 TOULOUSE au 41 Avenue Jean Moulin, 31400 TOULOUSE, à compter du 1er Juillet 2018.  
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

**Pour avis,**



9 avenue Parmentier - BP 92403 31086 Toulouse Cedex 2

### FINANCIERE DE LIMAYRAC

Société par actions simplifiée au capital de 165.686 euros  
Siège social transféré 31 chemin de la Violette - 31240 L'UNION 499 535 854 RCS TOULOUSE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 29 juin 2018, le siège social de la société FINANCIERE DE LIMAYRAC a été transféré du 1 chemin de Virebent - 31200 TOULOUSE au 31 chemin de la Violette - 31240 L'UNION, à compter du 10 juillet 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

**Pour avis,**



### SELARL FIRMAS MAMY SICARD DEBLOUYS

Avocats  
266 avenue de Grande-Bretagne 31300 TOULOUSE  
Tél. : 05.62.47.64.64

### MEDICLUB

Société par actions simplifiée au capital de 130 000 euros  
Zone de la Masquère 840 rue de l'Hers 31750 ESCALQUENS 433 440 682 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision en date du 27 août 2018, le Président de la société par actions simplifiée MEDICLUB, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social de la Zone de la Masquère - 840 rue de l'Hers - 31750 ESCALQUENS au Parc Technologique du Canal - 2 rue des Satellites - 31520 RAMONVILLE ST AGNE à compter du 1er septembre 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

**Pour avis,**



9 avenue Parmentier 31086 Toulouse

### AUTOFOX

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros  
Siège social transféré : 31 chemin de la Violette - 31240 L'UNION 500 914 171 RCS TOULOUSE

Aux termes des délibérations de l'AGE du 10 juillet 2018, le siège social de la société AUTOFOX a été transféré du 1 chemin Virebent - 31200 TOULOUSE au 31 chemin de la Violette - 31240 L'UNION à compter du même jour. L'article 4 - «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.  
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce TOULOUSE.

**Pour avis,**

### SC2

Société Civile au capital de 46.100 Euros  
41 Rue Paule Raymondis ZAC Gabardie - TOULOUSE (31200) RCS TOULOUSE 832 193 536

### Avis de publicité

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2018, les associés ont décidé, à compter du 1er juillet 2018 - 0 heure, de transférer le siège social de TOULOUSE (31200), rue Paule Raymondis n°41, ZAC Gabardie, à TOULOUSE (31200), rue du Pré fermé n°3.  
En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

**Pour avis,**

### LAFAGES VIT TRANSPORTS

SAS au capital de 3000 €  
Siège social : 8 Esplanade Compans Caffarelli Immeuble Atria 31000 TOULOUSE 821 614 443 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 31/08/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 304 Rue De Belleville 75020 PARIS 20, à compter du 31/08/2018.  
Mention au RCS de TOULOUSE

MARIBENT SAS au capital de 10 000 euros Ancien siège social : 35 rue du Sergent Vigne - 31500 TOULOUSE Nouveau siège social : 56 chemin du coin de la Moure 31500 TOULOUSE 812 725 950 RCS TOULOUSE Aux termes d'une décision en date du 2 juillet 2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société MARIBENT du 35 rue du Sergent Vigne 31500 TOULOUSE (ancien siège) au 56 chemin du coin de la Moure 31500 TOULOUSE (nouveau siège) à partir du 1er juillet 2018.

**Pour Avis La Gérance.**



9 avenue Parmentier 31086 Toulouse

### PYLA EDIFICE

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros  
Siège social transféré : 31 chemin de la Violette - 31240 L'UNION 830 671 855 RCS TOULOUSE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 juillet 2018, le siège social de la société PYLA EDIFICE a été transféré du 34, chemin Antoine de Gargas - 31500 TOULOUSE au 31 chemin de la Violette - 31240 L'UNION, à compter du 10 juillet 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

**Pour avis,**



### MALBREL

Société Civile Immobilière Au capital de 500€  
2 rue de l'Irlande 31140 PECHBONNIEU RCS TOULOUSE 498465632

Les associés réunis en AGE le 17/04/2018 décident de transférer le siège social au 99 chemin Douce Dame, 31660 BESSIERES à compter du 17/04/2018. Mention est faite au RCS de TOULOUSE.

**Pour avis.**

INO TELECOM SAS au capital de 100.000 € sise IMMEUBLE LE TRITE ZAC DES TRIASIS RUE LAVOISIER 31140 LAUNAGUET 498454412 RCS de TOULOUSE, Par décision de l'AGE du 09/08/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 48 rue Claude Balbastre 34070 MONTPELLIER. Radiation au RCS de TOULOUSE et ré-immatriculation au RCS de MONTPELLIER

INO SARL au capital de 30.000 € sise IMM TRITE ZA COMMERCIALE DES TRIASIS RUE LAVOISIER 31140 LAUNAGUET 411519218 RCS de TOULOUSE, Par décision de l'AGE du 09/08/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 770, avenue Alfred Sauvy - Les Latitudes 34470 PEROLS. Radiation au RCS de TOULOUSE et ré-immatriculation au RCS de MONTPELLIER

Forme : SASU. Dénomination : ADN BUSINESS, au capital de 2000 €. 829300896 RCS Toulouse. L'associé unique du 31/08/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 20 RUE DE LA REPUBLIQUE 31620 FRONTON au 783 ROUTE DE CASTELNAU 31620 BOULOC à compter du 31/08/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme : SARL. Dénomination : SKALE, au capital de 50000 €. 789369071 RCS Toulouse. L'associé unique du 01/09/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 78 allées Jean Jaures Le Pré Catelan, Bât F 31000 Toulouse au 88 Allées Jean Jaures A315 31000 Toulouse à compter du 01/09/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme : SARL. Dénomination : INTERFACE, au capital de 7625 €. 432715605 RCS Toulouse. L'associé unique du 01/09/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 78 allées Jean Jaures Le Pré Catelan, bat F 31000 Toulouse au 88 Allées Jean Jaures A315 31000 Toulouse à compter du 01/09/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme : SCI. Dénomination : LAPORTE, au capital de 1000 €. 520578675 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 07/09/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du Scalette 31420 BOUSSAN au 19 rue du Lac d'Artouste 31240 L'UNION à compter du 07/09/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

**MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)**



**SCI DES COSMONAUTES**  
Société civile immobilière  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 12 rue des Cosmonautes - 31400 TOULOUSE  
799 633 870 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision unanime en date du 06 septembre 2018, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Alain FAURE cogérant, intervenu le 12 juillet 2018.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Alain FAURE.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis,  
La Gérance

SAS MISS CARTE GRISE SERVICE ADMINISTRATIF au capital de 500€. SIEGE : 70 rue de la Colombe 31000 Toulouse, 827 456 690 RCS TOULOUSE. Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18/09/2018, la collectivité des associés, a pris acte de la démission de Monsieur BATIOU Jérôme demeurant 31bis rue Jules Dalou, 31500 Toulouse de ses fonctions de directeur général à compter du 18/09/2018. Le dépôt légal sera réalisé auprès du R.C.S de TOULOUSE.

SAS MAJ, société au capital de 1 000 Euros, siège social, 98 rue des BRUS - 81000 ALBI, immatriculé au RCS d'ALBI 831 045 604.

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 Décembre 2017, la collectivité des associés, a pris acte de la démission de Thomas AFFRE demeurant 35 rue Emile EUDES - 11100 NARBONNE de ses fonctions de directeur général et de celle de Julien MAS demeurant 67 Chemin des SEPT DENIERS - 31200 TOULOUSE de ses fonctions de directeur général à compter du 22 Décembre 2017.

Mention au R.C.S d'ALBI.

Pour avis,

Suivant procès-verbal d'assemblée générale des associés de la SCI LE MOULIN en date du 30 août 2018, la SCI LE MOULIN, Société civile immobilière au capital de 177.298,20 €, dont le siège est à REBIGUE (Haute-Garonne), lieudit «le Moulin», identifiée au SIREN sous le numéro 388 421 935 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE a procédé à la nomination de Madame Béatrice BLANCHET demeurant à REBIGUE (Haute-Garonne) 1 chemin du Vieux Moulin, en qualité de nouveau gérant, au lieu et place de Madame Marie-Blanche BLANCHET, gérant décédé le 22 mars 2017.

Pour avis,  
Le Gérant signé.

ANOUC DEQUE COMMUNICATION Société à responsabilité limitée au capital de 268 307,33 Euros Siège Social : 11, Rue François Magendie 31400 TOULOUSE RCS TOULOUSE : 408 496 933 Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Madame Marie-Alexia LEMAHIEU en qualité de co-gérante, demeurant 6 bis, Impasse du Coin Fermé - 31100 TOULOUSE, pour une durée illimitée, et ce, rétroactivement à compter du 1er janvier 2017.

Pour avis - La Gérance

**MODIFICATIONS STATUTAIRES**

**Apport fonds de commerce**

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 1er septembre 2018,

Monsieur MEURIN Jean-Baptiste, de nationalité française, né le 7 janvier 1984 à TOULOUSE, demeurant 82 Rue Adonis, 31200 TOULOUSE

A fait apport en capital à la société JBM SPORTS, société à responsabilité limitée à associé unique, en cours de formation, dont le siège social est situé 82 Rue Adonis, 31200 TOULOUSE

De son fonds d'enseignements individuels et collectifs de disciplines sportives et d'activités de loisir en salle adaptée, immatriculé, sous le numéro 517 884 219.

La valeur du fonds est estimée à 3 000 euros.

En échange de son apport, le propriétaire du fonds désigné ci-dessus sera propriétaire de 1 000 parts de la société bénéficiaire de l'apport.

La valeur de ces parts s'élève à 3 euros chacune

Les créanciers disposent d'un délai de 10 jours pour déclarer leurs créances et faire éventuellement opposition à l'apport auprès du greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Les oppositions seront reçues au siège social de la société bénéficiaire, 82 Rue Adonis, 31200 TOULOUSE.

Pour avis,  
et insertion

**KMS Express**  
SASU au capital de 7 200 €  
Siège social : 6 Impasse des capelles  
31100 TOULOUSE  
RCS Toulouse 837 809 714

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2018, il résulte que: Le capital de la société a été porté à la somme de 25 200 €. Modification des statuts en conséquence.

La présidence.

**LP GROUPE**  
Société par actions simplifiée  
Capital : 47.714.610€  
Siège social : 25 Rue des Bayard  
31000 TOULOUSE  
828 499 103 RCS Toulouse

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président en date du 5 Avril 2018 et conformément à la délégation qui lui a été conférée par décisions du 6 Avril 2017, le Président a constaté la réaffectation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 75.140€ pour le porter de 47.714.610€ à 47.789.750€ par la création et l'émission de 7.514 ADP 5 d'une valeur nominale de 10€ chacune

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence

Mention en sera faite au Rcs de Toulouse



**SCP BARES-URNOUS CABOT**  
Notaires à TOULOUSE

**SCI MHP IMMO**  
Société civile au capital de 265 000 €  
Siège social: 8 Rue de Touraine  
31 170 TOURNEFEUILLE  
RCS TOULOUSE: 839 901 568

Aux termes d'une AGE en date du 07/08/18, les associés ont décidé et réalisé une augmentation de capital de 85000€ par apport en numéraire. Le capital social est porté de 180000€ à 265000€. Les statuts sont modifiés en conséquence. Ancienne mention: capital social de 180000 €. Nouvelle mention: capital social de 265000€.

Pour avis.  
La Gérance

**MARZAC**  
Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €  
Siège : 52 Route de Toulouse  
31250 REVEL  
503742439 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'AGE du 03/08/2018, il a été décidé de augmenter le capital social de 6.000 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 16.000 €. Mention au RCS de TOULOUSE

Forme : EURL. Dénomination : ASP CONSEIL, au capital de 58800 €. Siège : 24 avenue Marcel Dassault 31500 TOULOUSE, 529620718 RCS TOULOUSE. L'AG Extraordinaire du 07/09/2018 a décidé de modifier l'objet social de Conseil en gestion de patrimoine, courtage d'assurances et courtage en opérations de banque et services de paiement, conseil en investissement financier, agent immobilier à Conseil en gestion de patrimoine, courtage d'assurances et courtage en opérations de banque et services de paiement, conseil en investissement financier. La SARL ASP CONSEIL procède également à la résiliation de ses assurances responsabilité civile et garantie financière liées à l'ancienne activité immobilière ainsi qu'à la clôture du compte séquestre ouvert dans les livres du Crédit Agricole. à compter du 07/09/2018. Modifications au RCS TOULOUSE.

**LIQUIDATIONS**

**LES PALANQUES DU LANGUEDOC**

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 25 916,33 euros  
Siège social : SAINT GABELLE  
31550 ZAC DE JAMBOURG LOT N°1  
381800655 RCS TOULOUSE

**Avis de clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale réunie le 31 aout 2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé ALAIN LATERRADE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

FORME : SARL. DENOMINATION : PI AGENCEMENT, au capital de 2000€. Siège social : 9 Chemin de l'abbé Grégoire 31100 Toulouse. RCS : Toulouse. L'AGE du 29/05/2018 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au Liquidateur, M. PEZET Cédric, pour sa gestion et le décharge de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de l'AGO. Radiation au RCS de Toulouse. Pour avis et mention.

**DISSOLUTIONS**



**SELARL Maïr BENDAYAN**  
Société d'Avocats  
8 Rue Reyer - 31200 TOULOUSE

**L.T.X. INTERNATIONAL**  
Société par actions simplifiée en liquidation  
au capital de 108 800 euros  
Siège social : 25 Chemin de Moulis  
Bâtiment I1 - 31200 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE 381 794 379

**Avis de dissolution anticipée**

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Gabriel MOLL, demeurant 48 Chemin des Bordettes à SAINT-GENIES-BELLEVUE (31180), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 25 Chemin de Moulis, Bâtiment I1, à TOULOUSE (31200).

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au RCS.

**VOXEL**

Société d'Avocats  
5, Boulevard de l'Embouchure  
Central parc - Bâtiment A  
31021 TOULOUSE cedex 2  
Tél : 05 62 72 38 38  
Fax : 05 62 72 55 55  
www.voxel-avocats.fr

**S.C.I. BARDOU 64**  
Société Civile Immobilière en liquidation  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social - Siège de liquidation  
44 Avenue Paul Langevin - 31400 TOULOUSE  
752 549 105 R.C.S. TOULOUSE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme Liquidateur Monsieur Pierre Maurice BARDOU, demeurant 44 Avenue Paul Langevin - 31400 TOULOUSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 44 Avenue Paul Langevin - 31400 TOULOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

**ATOM PROPRETE**  
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 6 000 euros  
Siège social : 4 Rue des Anémones  
31500 TOULOUSE  
Siège de liquidation : 8 Rue Gaston Bachelard 31500 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE 817 804 149

Par décision du 31/08/2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur M. Patrick ANDRIAMANAMPISOA, demeurant 8 Rue Gaston Bachelard 31500 TOULOUSE, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé chez M. Patrick ANDRIAMANAMPISOA 8 rue Gaston Bachelard 31500 TOULOUSE. Mention sera faite au RCS.

Pour avis, le liquidateur.

**LES PALANQUES DU LANGUEDOC**

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 25 916,33 euros  
Siège social : ZAC DE JAMBOURG LOT N°1 - 31550 SAINT GABELLE  
381800655 RCS TOULOUSE

**Avis de dissolution anticipée**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 aout 2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur ALAIN LATERRADE, demeurant QUARTIER TOURETTE 32170 MIELAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé ZAC DE JAMBOURG LOT N°1 31550 SAINT GABELLE 31550 SAINT GABELLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

**GRANDE DAMIEN**  
Société par actions simplifiée à associé unique  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : 129 Chemin de Quilla  
31 190 AUTERIVE  
814 428 355 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération du 31.05.2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.05.2018 et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Damien GRANDE, ancien Président, demeurant 129 Chemin de Quilla - 31 190 AUTERIVE a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation a été fixé au siège social, c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

LE LIQUIDATEUR

**OPES CREATIO**  
Société à Responsabilité Limitée  
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 8 ROUTE D'ESPERCE  
31550 GAILLAC-TOULZA  
797 832 383 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Il a été nommé en qualité de liquidateur Monsieur Cédric JEAN DIT CADET demeurant Lieu dit Garoutet - 31550 GAILLAC TOULZA et lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation a été fixé Lieu dit Garoutet - 31550 GAILLAC TOULZA adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de Toulouse.

LE LIQUIDATEUR

EURL AID ADOM au capital de 1000 €  
Siège social : 2 RUE DU VIGNEMALE  
BAT FONGRANDE 31500 TOULOUSE  
492668439 L'AGE du 14/09/2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14/09/2018 et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur: M. YANNICK LEMARIER demeurant 4 CHEMIN DE PAILLES VILLA L 31650 SAINT ORENS. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. RCS Toulouse.

ME DESIGN DEPARTMENT SARL à associé unique au capital de 1.000 € sise 26 CHEMIN DES RIVES 31660 BESSIERES 800619777 RCS de TOULOUSE. Par décision de l'AGE du 18/07/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. MONTEL Emmanuel 26 chemin des Rives 31660 BESSIERES, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de TOULOUSE.

**RECTIFICATIFS**

Rectificatif à l'annonce parue le 13/09/2018 dans LE JOURNAL TOULOUSAIN, concernant la société JV et la société BOUCHERIE GRIMALDI, il y avait lieu de lire : enregistré au SIE de TOULOUSE 3

Pour avis,

**SCI HR**  
Société Civile Immobilière en Liquidation  
AU CAPITAL DE 1524,49 EUROS  
SIEGE SOCIAL : ROUTE DE CARBONNE  
LIEU DIT SAINTES - 31410 CAPENS  
414 677 849 RCS TOULOUSE

Rectificatif à l'annonce publiée dans le journal N°795 du 28/06/2018 concernant la dissolution de la société. Il convient de lire l'adresse du liquidateur: 37 Avenue Aristide Briand - 31390 CARBONNE.

Pour avis

Additif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain n°805 du 13/09/2018 concernant la SARL D-GK PRESTIGE. Il convient d'ajouter le sigle: D-GKP

Rectificatif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 28/06/18 concernant la SARL VOGAZUR, il convient de lire : RCS TOULOUSE 434 480 646 et de d'ajouter l'adresse du gérant M. MARC PICARD demeurant 43, rue ERNEST MANCOULY - 46700 PUY L'ÉVEQUE

Rectificatif à l'annonce parue le 13/09/18 concernant CYN0 PARTNER, il ne convenait pas de mentionner un sigle pour cette SASU.

**DIVERS**



9 avenue Parmentier  
31086 Toulouse

**MAXLIGHT**  
Nouvellement dénommée  
**V LED PROJECT**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social transféré : 31 chemin de la Violette - 31240 L'UNION  
813 539 335 RCS TOULOUSE

Aux termes des délibérations de l'AGE du 10 juillet 2018, il résulte les modifications suivantes aux avis antérieurement publiés :

**SIEGE SOCIAL**  
Ancienne mention : 1 chemin Virebent 31200 TOULOUSE  
Nouvelle mention : 31 chemin de la Violette - 31240 L'UNION  
**DENOMINATION SOCIALE**  
Ancienne mention : MAXLIGHT  
Nouvelle mention : V LED PROJECT  
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce TOULOUSE.

Pour avis,

FRED L'ARTISAN BOULANGER SARL au capital de 7.500 € sise 1 AVENUE GERMAINE TILLION 31520 RAMONVILLE ST AGNE 525268504 RCS de TOULOUSE, Par décision de l'AGE du 03/08/2018, il a été décidé de la transformation de la SARL en SAS, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouvertures et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. M. LEBRUN Frédéric 13 chemin du guerrier 31450 DEYME a cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigé par M. LEBRUN Frédéric 13 chemin du guerrier 31450 DEYME, en qualité de président. Directeur Général : Mme CHARPIOT EP LEBRUN Carole 28 avenue de l'aéropostale 31520 RAMONVILLE ST AGNE Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Mention au RCS de TOULOUSE.

Suivant acte reçu par Maître Marie-Christine GEMIN-BONNET, Notaire à CASTELGINEST (31780), 43 rue Du Docteur, Matéo, le 13 septembre 2018, Monsieur Maurice LAFFONT, retraité et son épouse Madame Jacqueline LAGET, demeurant ensemble à ACUMAVILLE (31140) 2 place D'OCCITANIE, mariés au consulat de France à CASABLANCA (MAROC) le 9 juillet 1960 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont décidé pour l'avenir d'aménager leur régime actuel comme suit : A titre de convention de mariage, et conformément aux dispositions de l'article 1524 alinéa premier du Code civil, les requérants conviennent ce qui suit pour le seul cas de dissolution du régime par le décès de l'un d'entre eux, en présence ou non d'enfants du mariage : les biens mobiliers et immobiliers composant la communauté appartiendront pour la totalité en toute propriété au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître GEMIN-BONNET notaire sus nommée où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis,  
Le notaire